



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 10 mai 2022

### **11 mai 2022 : journée mondiale des espèces menacées Rétablir le Lynx boréal dans un état de conservation favorable en France - Lancement du premier plan d'action 2022-2026**

La vulnérabilité de la population du Lynx boréal a conduit le Gouvernement à confier mi 2018 au préfet de la région Bourgogne Franche-Comté la responsabilité d'engager l'élaboration de ce premier Plan National d'Actions (PNA), qui s'est appuyé sur les services de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté et de l'Office français de la Biodiversité (OFB).

Cet outil de protection de la biodiversité et des espèces sauvages menacées, instauré par l'article L. 411-3 du Code de l'environnement, est mobilisé pour atteindre l'état de conservation favorable lorsque les autres politiques publiques environnementales et sectorielles incluant les outils réglementaires de protection de la nature sont jugées insuffisantes pour aboutir à cet objectif.

Le plan d'action en faveur du Lynx 2022-2026 est le fruit d'un important travail de concertation avec l'ensemble des parties prenantes à la conservation de l'espèce (administration, collectivités, organisations socioprofessionnelles, associations, naturalistes, etc.). Il s'est appuyé sur les démarches préalablement initiées notamment le Plan d'Actions pour la Conservation du Lynx boréal en France (PNCL) porté par le WWF et la SFEPM et le Programme Lynx Massif des Vosges animé par le Centre de Recherche et d'Observation sur les Carnivores (CROC).

Il établit une stratégie à long terme en faveur du Lynx boréal en France avec pour objectif de rétablir l'espèce dans un bon état de conservation sur l'ensemble de son aire de présence actuelle et les nouveaux espaces de colonisation spontanée.

**Odile Roque Bedeaux**  
**pôle communication**  
**Direction régionale de**  
**l'Environnement, de l'Aménagement et**  
**du Logement**

[www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/)

Tél : 03 39 59 62 11/07 61 20 94 79  
Mél : [odile.roque@developpement-durable.gouv.fr](mailto:odile.roque@developpement-durable.gouv.fr)  
5 voie Gisèle Halimi BP 31269  
25005 BESANCON cedex

 @Prefet21\_BFC

 @Prefet21.BFC

La mise en œuvre de cette stratégie s'appuie sur des objectifs progressifs et, pour certains, différenciés selon les massifs :

- l'amélioration de la connaissance de la dynamique de l'espèce sur l'ensemble des massifs où le Lynx est présent, en particulier sur le massif alpin, ainsi que sur les zones récentes de recolonisation ;
- sur le massif jurassien et le massif alpin, le maintien/rétablissement d'une dynamique démographique interannuelle positive ;
- sur le massif des Vosges, où le Lynx boréal est en danger critique d'extinction, l'objectif est l'enrayement de la dynamique démographique négative, en travaillant prioritairement à l'amélioration de la perception de l'espèce par les acteurs locaux.

Pour les 5 prochaines années, le plan fixe les premières étapes de cette stratégie et prend des engagements fermes concernant :

- 1/ l'amélioration des connaissances sur l'espèce et en renforçant le suivi des populations,
- 2/ une réduction des menaces directes et des freins identifiés à la conservation et au développement des populations (collisions, destructions illégales, manque de connectivité entre les populations, etc.),
- 3/ une meilleure acceptation de l'espèce avec l'ensemble des parties prenantes,
- 4/ une meilleure coexistence avec les activités d'élevage en favorisant la prévention et en réduisant les impacts de la prédation,
- 5/ des campagnes d'information, de sensibilisation, de diffusion des connaissances sur le rôle du Lynx dans les écosystèmes, les enjeux de sa conservation et sa coexistence avec les activités humaines.

Pour atteindre ces objectifs, l'important dialogue engagé avec tous les acteurs du territoire doit se poursuivre. La mise en œuvre de ce plan s'appuiera également sur les expertises scientifiques conduites dès la première année permettant de fonder collectivement les actions à venir sur des bases scientifiques reconnues et partagées.

Le Lynx boréal est le plus grand félin sauvage présent en Europe et l'un des trois grands carnivores présents en France métropolitaine avec l'Ours brun et le Loup gris. Il est strictement protégé au niveau national et international (Convention de Berne, Convention de Washington sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), Directive européenne Habitats-Faune-Flore).

Disparu de France au début du XXe siècle, il a fait son retour sur notre territoire dans les années 1970, suite à des réintroductions conduites en Suisse dans le massif du Jura puis dans le massif des Vosges. Il est aujourd'hui présent dans ces massifs ainsi que dans les Alpes.

Les populations de Lynx en France présentent des situations contrastées suivant les massifs : la population du massif des Vosges a décliné de façon dramatique, celle des Alpes peine à

**Odile Roque Bedeaux**  
**pôle communication**  
**Direction régionale de**  
**l'Environnement, de l'Aménagement et**  
**du Logement**

[www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/)

Tél : 03 39 59 62 11/07 61 20 94 79  
Mél : [odile.roque@developpement-durable.gouv.fr](mailto:odile.roque@developpement-durable.gouv.fr)  
5 voie Gisèle Halimi BP 31269  
25005 BESANCON cedex

progresser et celle du Jura est stable et représente les 2/3 de la population présente en France.

L'impact des collisions routières, des destructions illégales, le manque de connexion entre les populations constituent des menaces pour sa conservation à long terme. L'acceptation de l'espèce n'est pas toujours localement acquise et la coexistence avec les activités d'élevage est un enjeu majeur.

Télécharger le [plan national d'action](#) et sa **plaquette de présentation**

**Odile Roque Bedeaux**  
**pôle communication**  
**Direction régionale de**  
**l'Environnement, de l'Aménagement et**  
**du Logement**

Tél : 03 39 59 62 11/07 61 20 94 79  
Mél : odile.roque@developpement-durable.gouv.fr  
5 voie Gisèle Halimi BP 31269  
25005 BESANCON cedex

[www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/)

 @Prefet21\_BFC

 @Prefet21.BFC